



La volumétrie : des fondations à la toiture

La volumétrie d'une maison est déterminée par ses dimensions au sol et par sa hauteur, mais aussi par la forme de sa toiture et de ses volumes annexes. Cette fiche aborde les questions de gabarits, de formes de toit et d'agrandissements ainsi que de surhaussement de fondations qui ont un impact sur la volumétrie propre aux différents styles architecturaux des maisons anciennes.

L'empreinte du sol

L'empreinte au sol, aussi appelée le carré du bâtiment, correspond à la largeur et à la profondeur qu'occupe un édifice sur son terrain. De forme carrée, rectangulaire ou irrégulière, l'empreinte au sol peut être plus ou moins compacte ou articulée selon la présence d'avancées, de reculs ou de décrochés dans le volume du bâtiment. La volumétrie varie en fonction des styles architecturaux.

Des plans qui évoluent

En général, les styles architecturaux traditionnels du 19^e siècle possèdent un plan rectangulaire et une volumétrie compacte coiffée d'une toiture à deux versants ou mansardée. Ce sont les saillies comme les galeries et les lucarnes qui agrémentent ces volumes simples (*figure b*).

Au tournant du 20^e siècle, les bâtiments issus de l'architecture éclectique ou du mouvement Arts & Crafts ont plutôt des plans irréguliers générés par de nombreux décrochés qui articulent la volumétrie. Les avancées, les tourelles et les pignons complexifient les toitures et la silhouette des résidences (*figure c*).

Dans la première moitié du 20^e siècle, les styles d'influence américaine reviennent à des volumétries plus simples. À plan carré, rectangulaire ou en « L » (*figure a*), les maisons possèdent des formes plus géométriques issues de modèles industrialisés avec toit à deux versants, à pavillon (quatre versants) ou plat (*figure d*).



- a* Plan en forme de « L », Saint-Liboire
- b* Plan rectangulaire de type traditionnel, Saint-Hugues
- c* Plan irrégulier introduit par les nombreux décrochés, La Présentation
- d* Plan carré dont la volumétrie est simplifiée, Sainte-Hélène-de-Bagot



Maison cubique dotée d'une toiture à pavillon (quatre versants), Saint-Liboire

La forme et la pente de la toiture

La toiture est sans contredit l'élément qui définit le mieux la volumétrie d'un bâtiment. D'ailleurs, les styles architecturaux utilisent souvent le type de toiture comme élément de référence. Reflet de l'évolution des techniques constructives, des influences stylistiques et des besoins fonctionnels, la toiture est révélatrice de l'époque de construction d'un bâtiment.



Le parapet dissimulant la toiture en pente donne un tout autre aspect à cette maison cubique, Saint-Louis



Une toiture mansardée donne beaucoup d'élégance à une résidence. Saint-Damase



Toiture complexe aux pentes variées sur une maison éclectique, Saint-Liboire

Modifier la toiture : prudence!

La transformation de la forme d'un toit est une intervention très délicate qui ne convient pas à n'importe quel bâtiment. En plus d'affecter l'aspect général d'une maison, une telle intervention risque d'en briser l'harmonie. La transformation de la forme d'un toit sera toujours traitée avec une grande minutie, surtout si le résultat est visible de la voie publique. Ce type d'intervention doit être étudié en fonction de l'état du bâtiment, de son intérêt patrimonial, de sa participation à un ensemble et de son emplacement.



Le surhaussement d'une maison modifie énormément l'apparence de celle-ci. Le recours à un architecte est conseillé pour cette intervention délicate. La Présentation



Une toiture non habitable a été ajoutée à cet ancien bâtiment à toit plat. Geste inutile qui écrase le volume.



Ce surhaussement de la partie arrière de la toiture est très visible et dénature le volume original de la maison.



Assez fréquent, l'ajout d'une grande lucarne pour agrandir les combles brise les proportions originales du bâtiment.



Fondations en pierre bien assises au sol, Saint-Hugues

La hauteur du bâtiment et des fondations

Les maisons traditionnelles possèdent habituellement des fondations peu dégagées du sol, presque invisibles. La réfection du soubassement d'une maison ancienne amène souvent le surhaussement de la partie hors sol des fondations, ce qui a un impact important sur la volumétrie générale. Il faut donc jouer de prudence lorsqu'on modifie cette partie du bâtiment afin d'altérer le moins possible sa relation avec le sol.



La galerie avant devrait être dotée d'un escalier et d'une jupe ainsi que de plantations qui permettraient de camoufler la fondation disgracieuse.



Nouvelle fondation en béton trop haute qui aurait avantage à être remblayée.

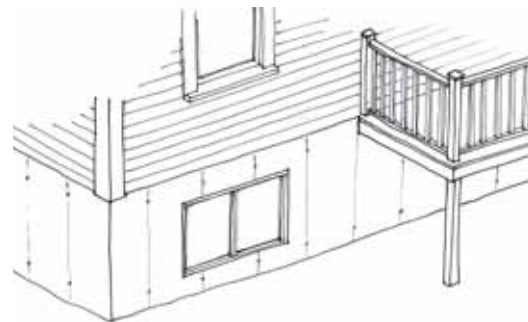


Cette maison est exagérément surélevée sur des fondations trop hautes, ce qui altère sa volumétrie générale.

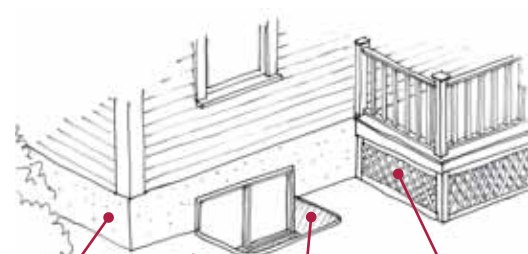
Conseils pour minimiser l'impact d'une fondation

- **Éviter** de surhausser la partie visible de la fondation lors d'une réfection complète du soubassement. Un bâtiment érigé sur des fondations trop hautes s'intégrera difficilement dans son environnement ancien.
- **Minimiser** le surhaussement d'une fondation, qui ne devrait guère dépasser plus de 30 cm la hauteur originale, en camouflant le dessous des galeries avec une jupe (voir **fiche 6**) ou en poursuivant le revêtement extérieur par-dessus une partie de la fondation.
- **Revêtir** la partie apparente de la fondation en béton par de la pierre ou d'un enduit et soigner les ouvertures du sous-sol afin qu'elles soient alignées et s'harmonisent avec les autres ouvertures de la maison.
- **Remblayer** autant que possible les fondations si la maison a déjà été surélevée par le passé. Des margelles peuvent être aménagées pour les fenêtres du sous-sol et des aménagements paysagers peuvent harmoniser le tout.

À proscrire



À favoriser



Enduit Remblai Margelle Jupe de galerie



Les volumes annexes et les agrandissements

L'agrandissement demeure une intervention normale et naturelle dans la vie d'un bâtiment. Cela permet, en respectant certaines règles, de l'adapter à de nouveaux besoins. Aussi, l'agrandissement devrait constituer un apport enrichissant à une maison existante et à son milieu environnant.



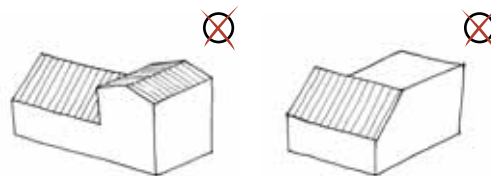
Conseils pour agrandir un bâtiment

- **Favoriser** un agrandissement qui conserve la lisibilité du volume du corps principal. Par conséquent, le volume secondaire devrait être disposé sur le côté du bâtiment, en recul par rapport à la façade principale, ou à l'arrière et être de plus petites dimensions que celui-ci.
- **Utiliser** des matériaux et des détails architecturaux s'harmonisant avec ceux de l'édifice existant. L'ajout par contraste peut aussi être une option valable.
- **Porter** une attention particulière à la volumétrie, aux dimensions et aux détails de finition de la partie ajoutée en relation avec le bâtiment existant. La hauteur des volumes, les pentes de la toiture ainsi que l'alignement supérieur des ouvertures devraient aussi s'harmoniser.

- a* La cuisine d'été est l'exemple par excellence d'un volume annexe bien adapté à l'architecture. Saint-Jude
- b* L'intégration d'un volume annexe par mimétisme, souvent sous la forme d'une cuisine d'été qui reprend les caractéristiques du volume principal en dimension réduite, est très fréquente. Sainte-Hélène-de-Bagot
- c* L'intégration en harmonie est également fréquente, comme ici où le volume ajouté utilise les mêmes matériaux et les mêmes détails architecturaux sans reprendre la même forme de toiture. Saint-Pie
- d* L'intégration par contraste, plus rare, qui consiste à bien distinguer les parties ancienne et contemporaine d'une maison, est également une intervention valable à condition de bien maîtriser l'architecture.



Bonnes manières d'agrandir un bâtiment



Mauvaises manières d'agrandir un bâtiment

Agrandir en toute légalité

Vous voulez agrandir votre bâtiment? Avant de planifier votre projet, il est conseillé de vous renseigner auprès de votre municipalité à propos de la réglementation municipale en vigueur. En effet, les règlements d'urbanisme relatifs aux marges de recul prescrites et à la hauteur maximale des constructions seront déterminants pour votre projet. En prendre connaissance avant le début des travaux permet d'éviter de mauvaises surprises. N'oubliez pas qu'une demande de permis est toujours nécessaire pour réaliser de tels travaux.